### Le texte littéraire :

Le texte littéraire n’obéit pas aux mêmes règles de classifications que les autres types de textes. La notion « littéraire » implique bien plus de signification que tout autre texte. Car dans ce type, ls mots et les images sont inséparables.

En effet, dans le texte littéraire, les mots quittent leur sens dénotatif (porteur de sens,

que l’on peut définir dans le dictionnaire), pour se revêtir d’images qui relèvent d’une manière implicite du contexte culturel, des allusions, des appréciations positives ou négatives de

l’auteur. Bref, les mots prennent vie, le texte est vivant, expressif, riche en tournures lexicales, grâce aux figures de style et d’autres procédés littéraires. L’auteur crée son propre style d’écriture, que chaque lecteur peut appréhender à sa manière, selon les différentes appproches d’un texte littéraire.

Un texte littéraire est une création personnelle, au style particulier, pour une intention précise.

**Pourquoi lit-on ?2**

**Lire pour se détendre :**

C’est la raison qui paraît la plus probable, les livres étant considérés comme un divertissement. Lire est donc bon pour le moral !

**Lire pour s’évader :**

Selon Rolande Causse, dans ***qui lit petit lit toute sa vie*** :

*« L’imagination est cette faculté humaine qui permet de mener sa vie, de réfléchir, de penser, d’inventer, de créer (…) mais elle est comme un muscle : si elle n’est pas en*

*mouvement (…) elle s’étiole. »*

**La lecture permet de favoriser la création** :

Lire un livre où tout est possible, où les personnages fantastiques existent. Cela permet d’avoir un esprit plus ouvert et de développer l’imagination.

**Lire pour apprendre :**

Le philosophe Tzvetan Torodov, rappelle que « ***la littérature est la première des sciences humaines*** ».

En effet, la lecture nous offre un monde de connaissances quasi infini. Alors que les hommes se posent des questions depuis toujours, les livres apportent une partie des réponses. Les romans peuvent par exemple avoir un aspect **sociologique** fort, tels que ceux des écrivains réalistes, notamment Zola avec la série des Rougon-Macquart.

Les livres sur le développement personnel très en vogue actuellement, répondent quant à eux aux interrogations existentielles, comme aux interrogations pragmatiques.

2 [http://www.lecthot.com/pourquoi-lit-on,](http://www.lecthot.com/pourquoi-lit-on) auteur Lectot, 26 juin 2016.

**Lire pour développer ses capacités** :

Plus on lit, plus on enrichit notre vocabulaire – grâce à la mémoire – générant ainsi des conversations sociales plus riches. Selon Bruno Beitheleim « **un bon livre stimule l’esprit, mais en même temps, le libère** » . Cela se remarque également sur nos qualités d’écriture : lorsqu’on lit, on s’imprègne du style de nos auteurs favoris, et cela transparaît dans notre

manière d’écrire.

Enfin, notre empathie est développée : nous nous identifions souvent aux héros et ressentons ce que ce dernier ressent, c’est ce qu’on appelle « rentrer dans l’histoire ».

**Lire pour stimuler sa mémoire :**

Des études dirigées par une équipe internationale de chercheurs, basées sur des observations par imagerie médicale ont révélé des conclusions intéressantes : l’apprentissage de la lecture entraine une certaine **plasticité du cerveau**. Lorsqu’on lit, on crée de

nouveaux **synapses**, c’est à dire de nouvelles connexions. Cela solidifie la mémoire et la rend plus intense. Voilà pourquoi il est conseillé de lire pour prévenir les maladies dégénératives de la mémoire, comme Alzheimer. Plus on fait fonctionner notre mémoire, plus celle-ci est performante.

1. **Le genre littéraire**

*« Un genre littéraire est une catégorie qui rassemble un certain nombre d’œuvres identifiables par des critères de forme et de thème, par un ensemble de règles théoriques précises. »*

A cette définition s’ajoutent des précisions. Ainsi, on ne jugerait pas les genres littéraires comme éternels. On considérerait que ce sont des ensembles qui se sont formés au fil de la création littéraire, à mesure que les œuvres se rassemblent ou se désassemblent. Ils apparaissent, se multiplient, se divisent, se renouvellent, deviennent obsolètes ou perdurent. La fluctuation des genres littéraires est à la fois le marqueur de l’évolution littéraire et la matière de cette évolution littéraire. Ils sont liés à l’histoire.

Enfin, précisons que les genres littéraires ne sont pas des absolus figés et intemporels. La création ne se conforme pas toujours à la stricte définition d’un genre donné. Elle peut présenter une originalité qui enrichit le genre. Une originalité bienvenue qui, poussée à l’extrême, peut aller jusqu’à la rupture d’avec le genre. Si cette rupture est illustrée par un certain nombre d’autres œuvres, un nouveau genre peut être caractérisé et considéré comme existant.

Note : *« Il est important de noter que les genres ne sont ni stables, ni uniformes. Ils se renouvellent et procréent sans cesse. »*

### Définitions sur la notion de genre :

Le genre est un terme qui incarne l’idée de groupe. La définition proposée par le dictionnaire en ligne, linternaute.com traduit bien cette idée3 :

*« Genre », nom masculin*

*Sens 1 : Ensemble d’êtres ou de choses ayant des caractères communs. Sens 2 Subdivision de la famille [Biologie].*

*Sens 3 Style, manière.*

*Sens 4 Catégorie d’oeuvres. Ex Le genre épique.*

Découlant de cette définition, on peut dire que les genres littéraires sont des groupes qui rassemblent des textes ayant des caractéristiques en commun.

Dans le traité *les Genres littéraires* d’Yves Stalloni, page 9, on trouve la citation d’une définition donnée par un certain Lalande, citation issue du Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française (1970 – Le Robert) : *« Deux objets sont dits être du même genre lorsqu’ils ont en commun quelques caractères importants. »*

### Le « genre » en littérature4 :

La littérature a depuis toujours éprouvé le besoin de regrouper diverses formes de discours à partir de structurations typologiques. C’était déjà le cas des œuvres de l’Antiquité gréco-latine, que des ouvrages théoriques (comme *La Poétique* d’Aristote) se proposaient de définir et de classer ; c’est encore le cas des œuvres plus modernes qui, ne serait-ce que pour les nécessités de l’édition ou de la bibliologie, ont besoin d’être identifiées clairement. Ce que font les genres. L’acheteur dans unelibrairie, l’étudiant dans une bibliothèque, l’éditeur devant un manuscrit doivent rapidement différencier un essai d’un roman, d’un rcueil poétique, d’une pièce de théatre et meme, en affinat la classification, un roman autobiographique d’une fiction, une biographie historiqu d’un pamphlet politique, un récit fantastique d’un conte pour enfants.

##### Le modèle grec : Platon et Aristote5

Dans la tradition culturelle française, c’est à l’incontournable *Poétique* d’Aristote, sinon à *La République* de Platon qu’il faut remonter pour voir apparaitre l’une des premières tentatives de classification des différents modes d’expression littéraire6.

Avant de voir apparaitre le mot « genre », nous utiliserons le mot « espèces », terminologie employée par Aristote pour désigner les catégorie de la poétique.

Avec le mot « espèce », Aristote qui reprend en fait, des distinctions éparpillées dans divers dialogues de Platon (La République, Phèdre, Ion) introduit de manière tranchée l’idée de distinguer des catégories et de décrire, de façon théorique, les règles qui les régissent. Le concept de « genres » semble ainsi isolé pour la première fois.

3 <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/genre/>

4 Yves Stalloni, Les genres littéraires, Nathan, Paris 2003. P. 06, 07.

5 Yves Stalloni, Les genres littéraires, Nathan, Paris 2003, p. 12, 13.

6 Bernard Valette, Le Roman, *Initiation aux méthodes et aux techniques modernes d’analyse littéraire*, Nathan, Paris, 1992. P.12, 13.

Par la suite, Aristote va procéder à deux distinctions essentielles :

* Les « espèces » étudiées par la poétique relèvent toutes d’une mimésis (imitation).
* La distinction des « espèces » entre elles peut se faire à partir des formes de cette imitation.

Examinons le texte suivant

« L’épopée et la poésie tragique comme aussi la comédie, l’art du poète de dithyrambe7 et, pour la plus grande partie, celui du joueur de flute et de cithare, se trouvent être, d’une manière générale, des imitations. Mais ils différents les uns des autres par trois aspects : ou bien ils imitent par des moyens différent, ou bien ils imitent des objets différents, ou bien ils imitent selon des modes différents, et non de la même manière. » 8

* Les moyens (critère formel) qui permettent de distinguer par exemple la prose des vers ou un combiné des deux.
* Les objets (critère thématique) à partir desquels la matière plus ou moins

« noble » des personnes représentées (c’est par ce moyen que se différencie la comédie de la tragédie)

* Le mode de représentation (critère énonciatif) suivant qu les objts sont imités par le récit ( ce qui suppose une énonciation à la première ou à la troisième personne), ou bien par la représentation directe (sous la forme de dialogue de théâtre).

On peut reproduire ce système dans un tableau9 :

|  |
| --- |
| **Mimésis** |
| **Moyen** | **Objet** | **Mode** |
| Prose | Vers | Supérieur | Inferieur | Narratif | Dramatique |
|  |  |  |  | Premi ère personne | Troisi ème personne |  |

Ce classement, par ailleurs, peut, suivant le mode d’imitation envisagé, aboutir à des

« genres » différents (comédie vs tragédie, poésie vs prose, récit vs théâtre, mais dans ces divers classifications, seule la troisième semble inaugurer une typologie de forme classique.

Enfin le théoricien grec n’accorde qu’une importance relative à une distinction capitale pour nous et qui se trouvait chez Platon ( La République), c’est celle qui oppose *diégésis*

(l’histoire, le récit) à *mimésis* (imitation dialoguée). Ou plutôt, Aristote n’accepte cette nuance

7 **Dithyrambe** Cantique consacré à Dionysos, dansé et chanté par des choristes déguisés en satyres, sous la conduite d'un coryphée. (Le dithyrambe est à l'origine de la tragédie grecque.)

Littéraire. Louange enthousiaste et, le plus souvent, démesurée, exagérée ; panégyrique

8 Poétique, 1447a, trad. M. Magnien, p. 85.

9 Yves Stalloni, Les genres littéraires, p. 14.

qu’à l’intérieur d’une même espèce définie par le troisième mode en distinguant une mimésis narrative (comprenant du récit et du dialogue, comme chez Homère) à une mimésis

dramatique (limitée à l’échange de parole au style direct).

# Le Récit

Pour définir le récit, dont la notion peut paraitre ambigüe, Gérard Génette10, dans son ouvrage intitulé *Figures III*, en donne trois notions distinctes, qui sont autant de définitions possibles :

* Le récit est d’abord un énoncé narratif, c'est-à-dire un type de discours totalement ou partiellement confondu avec l’œuvre, qui se fixe pour but de raconter en écartant tout ce qui ne relève pas du narratif. (raconter une histoire)
* Le récit est ensuite une série d’évènements, d’épisodes réels ou fictifs, considérés indépendamment de toute référence esthétique : Le récit d’un fait divers dans la presse, ou le récit d’un voyage.
* Le récit est enfin un acte, celui d’un narrateur qui raconte un ou plusieurs évènements. ( un auteur racontant sa vie, ses aventures…)

Afin de ne pas tomber dans la confusion, G. Génette propose de nommer récit l’énoncé même.

Ainsi donc, quelques notions de narratologies semblent indispensables.

### La Narratologie

La narratologie s’intéresse à la structure de l’histoire narrée dans les textes, à la structure du récit, c’est-à-dire de la narration qui est faite de l’histoire, et aux interactions dynamiques entre ces deux structures. L’histoire est entendue comme l’enchaînement logique et chronologique des actions. Puisque c’est entre eux que se fait la transmission du récit, la narratologie s’intéresse en particulier au narrateur, l’instance qui raconte l’histoire, au narrataire, l’instance à qui l’histoire est racontée, à leurs statuts à leurs interactions. Dans la mesure où la narratologie s’intéresse à la structure de l’histoire, la sémiotique actionnelle, qui décrit les actions (avec le modèle actantiel, le programme narratif, le schéma narratif canonique, etc.), recoupe la narratologie.

Auteurs: Genette, Bremond, Hamon, Prince, Chatman, Mieke Bal, Rimmon-Kenan,

etc.

##### Énoncé et énonciation11

10 Gérard Génette, « Discours sur le récit », in *Figures III*, Le Seuil, 1972, p. 72.

11 Carla Cariboni Killander, SOL, FRAA01, *Éléments pour l’analyse du roman.*

Tout fait linguistique peut s’analyser soit comme **énoncé,** soit comme **énonciation**. L’énoncé est le produit fini et clos a objet d’étude de la narratologie

L’énonciation est l’acte de communication qui a généré l’énoncé (qui? Quel temps ? quel lieu ? quelle intention ?) a objet d’étude de la sociologie, l’histoire, la psychanalyse.

##### Auteur et lecteur ; narrateur et narrataire

Une distinction de base pour l’étude de la littérature est celle entre le texte et le hors- texte, ou entre le linguistique et l’extra-linguistique. Il faut donc faire la différence entre : d’un côté l’auteur (qui a existé ou existe, en chair et en os) et le lecteur (l’individu qui tient le livre entre ses mains) qui existent dans le monde réel ; de l’autre, le narrateur et le narrataire, c’est-à-dire les personnes fictives qui semblent communiquer dans le texte et qui existent, elles, dans le monde textuel.

Le narrateur est créé par l’auteur, c’est la voix qui raconte l’histoire à l’intérieur du

livre. Il n’existe qu’en mots dans le texte. Le narrataire est celui auquel le narrateur s’adresse dans l’univers du récit. Il n’a qu’une existence textuelle, il est construit par le roman.

« Narrateur et narrataire peuvent être explicites ou implicites, ils sont en tout cas consubstantiels au texte. » (Reuter, p. 37)

##### Fiction et référent

Il ne faudra pas non plus confondre fiction et référent:

**Fiction** : le monde tel qu’il est représenté par et dans le texte, l’image du monde construite par le texte, qui n’existe que dans et par ses mots.

**Référent** : notre monde empirique, le réel qui existe hors du texte et auquel le texte réfère. « Le mot chien n’aboie pas » (Roland Barthes)

##### Histoire/narration/récit

Ces trois termes sont utilisés par le théoricien Gérard Genette pour distinguer trois niveaux d’analyse du texte littéraire. Parfois on utilise d’autres termes pour signifier les mêmes choses ; ils sont donnés entre parenthèses.

**L’histoire** ( ou : fiction, fable) : c’est l’univers créé, l’intrigue et les actions, les

personnages, l’espace, le temps. On peut dire que c’est le contenu, le « coeur du roman ». C’est l’objet d’étude de la sémiotique.

**La narration** : c’est les choix techniques selon lesquels la fiction est mise en scène, racontée. Lorsqu’on s’intéresse au niveau de la narration, on se pose des questions comme : Par qui l’histoire est-elle racontée ? Quel est le point de vue adopté ? Quel est l’ordre dans lequel les événements sont narrés ? Selon quel mode ? On peut dire que c’est le contenant, le

« corps du roman ». C’est l’objet d’étude de la narratologie.

La **narratologie** est donc la discipline qui étudie le récit en tant que tel, dans ses formes, indépendamment de son contenu et de son insertion dans la société.

[*http://www.sol.lu.se/media/utbildning/dokument/kurser/FRAA01/20131/Elements\_pour\_l\_analyse\_du\_roman\_Pr*](http://www.sol.lu.se/media/utbildning/dokument/kurser/FRAA01/20131/Elements_pour_l_analyse_du_roman_Pr) *endre\_vision\_pour\_le\_24\_janvier\_.pdf*

### Le schéma actantiel

Dans les textes narratifs (contes, romans…), chacun des personnages a un rôle, une fonction. Les relations qu’ils entretiennent s’inscrivent dans un schéma dit actantiel. Le schéma actantiel permet d’identifier les forces agissantes (appelées aussi actants) qui s’exercent sur un personnage sujet.

#### ORIGINE ET FONCTION

Dans les années soixante, Greimas12 (1966: 174-185 et 192-212) a proposé le modèle actantiel, inspiré des théories de Propp13 (1970). Le modèle actantiel est un dispositif

permettant, en principe, d’analyser toute action réelle ou thématisée (en particulier, celles dépeintes dans les textes littéraires ou les images). Dans le modèle actantiel, une action se laisse analyser en six composantes, nommées actants. L’analyse actantielle consiste à classer les éléments de l’action à décrire dans l’une ou l’autre de ces classes actantielles.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Destinateur | ------------------ | Objet | - > | Destinataire |
|  |  |  |  |  |
| Adjuvant | - > | Sujet | <----------------- | Opposant |

1. Le héros : le personnage principal ou héros, présenté dans la situation initiale, poursuit une quête. Il est le sujet.
2. La quête du héros : le héros (ou l’héroïne) accomplit une mission afin de rechercher ce qui lui manque: amour, fortune… Cette mission ou cette recherche se nomme: la quête du héros. c) Les adjuvants : lors de sa quête, le héros est aidé par certains personnages; ce sont les adjuvants (alliés). Ils peuvent être des personnages, des animaux, des objets (bottes de sept lieues…) et parfois des sentiments (la curiosité).
3. Les opposants : lors de sa quête, certains personnages tentent d’empêcher le héros de la poursuivre. Ces adversaires sont appelés les opposants. Ils peuvent être des personnages, des animaux, des objets et parfois des sentiments (la curiosité).

Le schéma actantiel permet d’identifier les forces agissantes (appelées aussi actants) qui s’exercent sur un personnage sujet :

Le sujet est celui qui accomplit l’action, celui qui effectue la quête.

12 GREIMAS, A. J. (1986) [1966], *Sémantique structurale*, Paris, Presses universitaires de France, 262 p.

13 Vladimir Propp, *Morphologie du conte*, Seuil / Points, 1965 et 1970

Le destinateur est celui qui le pousse à agir, celui qui l’envoie en mission. Il peut s’agir d’un autre personnage ayant autorité, d’une force intérieure (amour, jalousie,

pauvreté…).

L’objet est ce que cherche le sujet ou ce qu’il doit accomplir. Le sujet peut désirer un mariage, la richesse le pouvoir…

Le destinataire est celui qui bénéficie de l’action du sujet. Elle peut profiter au sujet lui-même, à un autre personnage…

L’opposant nuit au sujet et l’empêche d’agir.

L’adjuvant est la personne qui vient en aide au sujet, lui permettant de surmonter les épreuves auxquelles il se trouve confronté. Il peut s’agir d’un personnage réel ou surnaturel, d’un objet magique…

# Le Roman et ses formes

Le roman18, forme littéraire dominante aujourd’hui, est un genre récent. Son origine est à chercher du côté de l’épopée et des autres formes de récits primitifs.

L’Antiquité nous offre de bons exemples d’épopées, des récits de mythes, des productions mixtes qui introduisent des dialogues, mais pas réellement de roman au sens moderne.

Le mot « roman » apparait au Moyen Âge pour désigner non un contenu, mais un choix linguistique. En effet *lingua romana* désigne la langue parlée, « vulgaire », par opposition à *lingua latina*, langue savante et recherchée dans laquelle sont écrites les œuvres sacrées. Le « roman » est d’abord un mode d’expression, un « parler » (qui se retrouve dans les langues dites « romanes ») avant d’être un type d’œuvres. Et ce mode d’expression est d’un registre inferieur, populaire, comme l’œuvre qu’il désigne, elle-même d’un niveau subalterne car soit traduite ou adaptée du latin soit directement écrite dans une langue non noble. Longtemps, le roman souffrira de cette étiquette.

A l’époque de sa naissance, sa forme même différait, puisque les romans étaient des épopées écrites en vers ( *La Chanson de Roland, Le Roman de Troie).*

Ce n’est pas l’apparition de l’écriture en prose qui va modifier la nature du genre romanesque, mais plutôt l’apparition d’une rhétorique nouvelle (façon de s’exprimer) qui donnera toutes ses particularités au roman :

Recours à des situations quotidiennes, souci de la vraisemblance, priorité de l’individuel sur le collectif, rapidité de la narration, goût de l’amplification.

L’apparition vers le début du XVII e siècle de constructions romanesque comme L’Astrée, Clélie, La Princesse de Clèves marque le début de l’épanouissement du genre romanesque, qui atteindra son plein épanouissement à partir de la fin du règne de Louis XIV.

Aujourd’hui, le genre a acquis une définition qui se résume dans le dictionnaire le Robert de la sorte : « œuvre d’imagination en prose, assez longue qui présente et faait vivre dans un milieu des personnages donnés comme réens, nous fait connaitre leur psychologie, leur destin, leurs aventures. »

### Esthétique du roman

Le roman se reconnait à cinq points précis

##### Une écriture en prose :

Cette règle, aujourd’hui indiscutée, marque une rupture avec l’origine du genre. 2- **Le lieu de la fiction** :

18 Yves Stalloni, Les Genres littéraires, p. 56, 57.

Le dictionnaire le Robert parle d’ « œuvre d’imagination ». On écartera du genre tous les récits authentiques, journalistiques, historiques par exemple. Mais là encore, les choses ne sont pas aussi simples, de nombreux romans mélangent le réel et le fictif, ainsi, dans le

« roman historique » *L’été 1914* de Roger Martin du Gard, l’assassinat de Jean Jaurès est raconté avec une grande fidélité, parallèlement à d’autres aventures inventées.

##### L’illusion de la réalité :

Le roman souhaite reproduire un monde réel et des évènements plausibles. Pour les anglosaxons, le roman prend réellement naissance avec *Robinson Crusoé* de Daniel Defoe en (1714), fiction caractérisée par la volonté de « réalisme ».

##### L’introduction des personnages :

Ils ont un rôle essentiel dans l’organisation des histoires. Le personnage, jusqu’au début du XXe siècle ne cessera de concentrer sur lui l’interet romanesque.

##### La description :

Le Robert évoque le « milieu » ou vit et évolue le personnage, suggérant l’utilisation de techniques de la description pour décrire ce lieu. A l’origine, la description est absente du genre narratif qui consiste à raconter des évènements. Aujourd’hui encore, on s’accorde à accorder à la description une place secondaire. Pourtant, elle s’est progressivement imposée comme un moyen d’authentifier le récit (par l’introduction de d’ « effets de réel »), de

l’embellir.

### Typologie romanesque

Il existe un nombre important de sous-genres romanesques. Nous allons tenter d’en aborder brièvement les plus marquants.

##### Le roman héroïque :

Véritable épopée en prose, ce type d’œuvre a connu un succès considérable au XVIIe siècle. Il raconte, en plusieurs volumes, dans un style élevé, l’histoire romanesque de personnages au destin illustre.

##### Le roman comique :

C’est un récit divertissant fondé sur un mélange de réalisme et de burlesque, de romanesque et de parodie.

##### Le roman picaresque :

Ce modèle vient d’Espagne, il met en scène un picaro, jeune homme pauvre et rusé, lancé dans des aventures aux nombreux rebondissements.

1. **Le roman de formation** (ou d’éducation) :

Il s’agit du récit de l’apprentissage, de la transformation d’un jeune homme. Ce modèle domine au XIX e siècle.

##### Le roman historique :

Il prend l’Histoire à la lettre en faisant revivre des figures historiques dans leur quotidienneté et selon leur comportement. Le XIX e siècle se spécialise dans le genre avec Balzac, Dumas, Vigny, Hugo…

##### Le roman autobiographique :

A la différence de l’autobiographie, le roman autobiographique ne confond pas auteur et personnage ; le narrateur puise dans sa propre vie des éléments pour nourrir le récit. Tout roman à la première personne n’est pas autobiographique.

##### Le Nouveau Roman :

Il s’agit autant d’une école que d’un modèle narratif nés vers la fin des années cinquante. Le Nouveau Roman, en rupture avec le réalisme et l’humanisme littéraires, fait du récit une recherche et de l’écriture « une aventure » (Jean Ricardou). Les noms importants sont Nathalie Sarraute, Alain Robbe-Grillet, Claude Simon, Michel Butor.